

UN PARTENAIRE À PART ENTIÈRE

Volonté



ACTION

DECISION

Depuis sa création officielle, en décembre 1997, l'Agence de l'efficacité énergétique est considérée comme le guichet unique, au sein de l'administration publique, pour tout ce qui a trait à l'efficacité énergétique. Outre ce statut bien précis, l'Agence s'est vu confier par le gouvernement la mission :

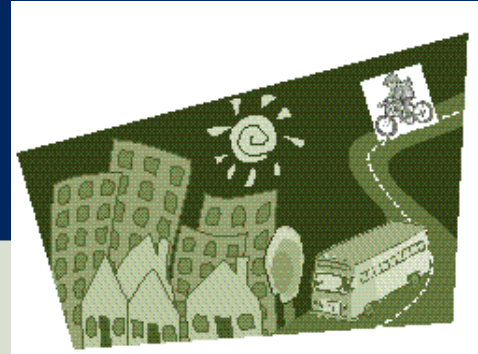
D'assurer, dans une perspective de développement durable, la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

L'Agence de l'efficacité énergétique est une interlocutrice directe dans le processus de révision des schémas d'aménagement. En ce sens, l'Agence s'occupe de toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique liées à l'aménagement du territoire.

L'Agence de l'efficacité énergétique est le partenaire à part entière de ceux et celles qui ont à cœur de bâtir une société énergétiquement efficace, dans le respect du développement durable. Mais pour y arriver, il faut **une volonté, une décision, une action.**



L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



L'aménagement du territoire constitue, à plus d'un titre, un terrain d'action riche en potentiels énergétiques, sociaux et environnementaux.

Dans cette perspective et dans le but d'accomplir pleinement le rôle d'interlocuteur direct qui lui est dévolu dans le processus de révision des schémas d'aménagement, l'Agence élabore un plan d'action en matière de planification du territoire. Son objectif ultime est de faire de l'efficacité énergétique un volet essentiel et incontournable de l'aménagement du territoire.

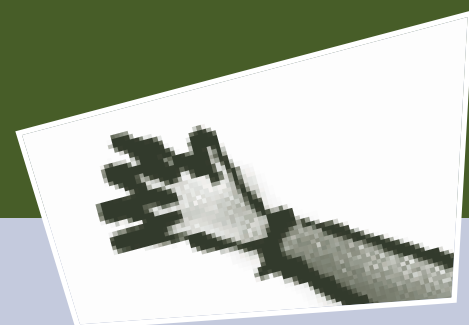
L'Agence met donc en œuvre une démarche progressive pour l'atteinte de cet objectif :

- sensibiliser et informer le milieu municipal afin de faire connaître les avantages de l'efficacité énergétique ;
- favoriser la concertation et la prise en considération du volet énergétique ;
- rendre la population consciente du fait que la satisfaction de ses besoins a des conséquences importantes sur la facture de sa ville et sur l'environnement.

Volonté
DÉCISION

ACTION

DES FAITS... POUR AGIR



L'environnement

Au Québec, le nombre d'automobiles est passé de 300 000 en 1950 à 2,9 millions en 1990. L'augmentation constante du parc de véhicules a des effets importants sur l'environnement. On calcule qu'une voiture compacte parcourant 20 km par jour produit, annuellement, plus de 2 500 kg de CO₂, un gaz à effet de serre grandement responsable des changements climatiques.

La qualité de vie

Les pertes de temps associées aux déplacements motorisés dans la région métropolitaine de Montréal auront passé, entre 1991 et 2011, de 102 heures par personne à plus de 194 heures. Du temps qui pourrait être utilisé pour les loisirs, la lecture, les sports...

Les dépenses municipales

Certaines municipalités évaluent que le déneigement d'un kilomètre de rue d'un quartier neuf peut coûter de 3 000 \$ à 5 000 \$. L'augmentation du nombre de rues, qui va de pair avec l'étalement urbain, entraîne des coûts additionnels pour les municipalités.

Le citoyen

Le propriétaire d'une maison dont la façade est orientée vers le nord paiera environ 300 \$ de plus en énergie que le propriétaire d'une maison semblable orientée vers le sud.

Volonté

DÉCISION

ACTION

UN OUTIL ÉVOLUTIF, UNE ACTION PROGRESSIVE



L'Agence de l'efficacité énergétique a conçu, à votre intention, un outil de sensibilisation pour faire connaître les bénéfices de l'efficacité énergétique dans le contexte élargi des schémas d'aménagement. L'outil proposé traite de divers thèmes et sujets qui répondent à des attentes exprimées et qui évolueront en fonction des besoins.

L'aménagement du territoire et l'efficacité énergétique
est un outil évolutif qui vise à :

informer sur les avantages de l'efficacité énergétique.

Les urbanistes, les aménagistes, les décideurs et les élus qui travaillent au sein d'une municipalité, d'une MRC, d'une communauté urbaine, d'une firme privée, d'un organisme régional, etc., peuvent jouer un rôle majeur en matière d'efficacité énergétique;

annexer une prise de conscience de la part de tous les acteurs.

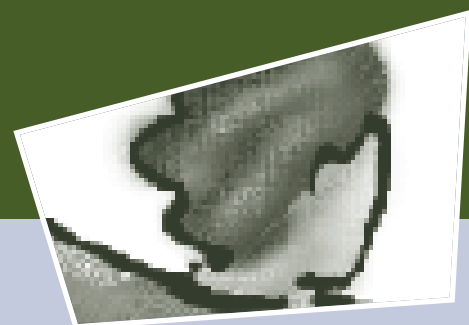
Toute planification du territoire peut comporter des mesures qui agissent en faveur de l'efficacité énergétique et du développement durable;

faire appliquer de façon concrète des principes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

Ces principes offrent de nombreuses solutions aux municipalités et MRC désireuses de planifier le développement de leur territoire en harmonie avec les impératifs socio-économiques locaux et régionaux, tout en prenant en considération les intérêts collectifs de la population.

Volonté
DÉCISION
ACTION

LES CONSIGNES



L'*aménagement du territoire et l'efficacité énergétique* renferme une série de fiches thématiques portant sur des questions primordiales dans l'aménagement du territoire et qui vous concernent directement. Ces fiches dressent des constats, proposent des solutions pratiques et fournissent des exemples d'application de l'efficacité énergétique dans la planification du territoire de certaines municipalités, d'ici ou d'ailleurs. L'information est livrée au moyen de rubriques :

- Les **RÉALITÉS CHOC** abordent les questions associées à la qualité de vie, à l'environnement ou aux infrastructures et équipements.
- Les **QUESTIONS CHOC** et les **VRAI OU FAUX** sont là pour susciter une réflexion, voire une remise en question de vos choix d'aménagement.
- **FAITES VOS CHOIX** propose des solutions d'efficacité énergétique applicables dans le schéma d'aménagement et dans la planification de votre territoire.
- Les **HISTOGRAMMES** illustrent la somme d'efforts à consentir pour l'implantation des mesures et l'importance des coûts qui y sont rattachés. Cette gradation est établie uniquement pour permettre la comparaison des mesures entre elles.

INFO-AEE

Les coordonnées de l'Agence figurent au bas de chaque fiche pour vous permettre d'accéder rapidement aux références utiles.

Volonté
DÉCISION
ACTION

POUR EN SAVOIR PLUS...



Si vous désirez approfondir l'un ou l'autre des éléments traités dans les fiches thématiques, vous pouvez vous référer aux ouvrages suivants :

- AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (1998). *Portrait de la consommation d'énergie au Québec : Bilan énergétique, évolution de la consommation et potentiels d'efficacité énergétique*, Volet 1, version préliminaire, document de travail, gouvernement du Québec, 25 p.
- AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (1998). *Actes du colloque sur l'aménagement, la planification urbaine et l'énergie*, Québec, 10 et 11 juin 1997, gouvernement du Québec, 130 p.
- AGENCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (1998). *Synthèse des actes du colloque sur l'aménagement, la planification urbaine et l'énergie*, Québec, 10 et 11 juin 1997, gouvernement du Québec, 54 p.
- BREHENY, M.J. et les autres (1992). *Sustainable Development and Urban Form*, London, Pion Ltd, 292 p.
- BRITISH COLUMBIA ENERGY COUNCIL (1994). *Planning Today for Tomorrow's. Energy : An Energy Strategy for British Columbia*, Vancouver, B.C. Energy Council, 55 p.
- GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO (1992). *Lignes directrices pour un aménagement du territoire axé sur les transports en commun*, ministère des Transports et ministère des Affaires municipales, 120 p.
- GOUVERNEMENT DU CANADA (1982). *L'énergie et l'urbanisme : guide des économies d'énergie dans les municipalités*, vol. 3, ministère Énergie, Mines et Ressources Canada, 20 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1997). *L'énergie au Québec*, édition 1997, ministère des Ressources naturelles, Secteur de l'énergie, Publications du Québec, 120 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). *Portrait énergétique des municipalités du Québec*, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'efficacité énergétique, 10 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1994). *Planification des transports et révision des schémas d'aménagement : guide à l'intention des MRC*, ministère des Transports, Direction de la planification, Service de l'encadrement des plans de transport.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1988). *Le plan de circulation*, ministère de l'Énergie et des Ressources, Bureau de l'efficacité énergétique, Publications officielles, 47 p.
- LEFEBVRE, J.-F., Y. GUÉRARD et J.-P. DRAPEAU (1995). *L'autre écologie : économie, transport et urbanisme ; une perspective macroécologique*, GRAME, Éditions Multimondes, 370 p.
- LESSARD, Marie (1996). *Énergie et aménagement du territoire : planification et intervention en milieu municipal*, Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, document rédigé en collaboration avec Hydro-Québec, 164 p.
- NEWMAN, P. et J. KENWORTHY (1989). *Cities and Automobile Dependence : A Sourcebook*, Aldershot (England), Gower Publishing Company Limited, 388 p.
- NEWMAN, P. et J. KENWORTHY (1989). «Gasoline Consumption and Cities : A Comparison of U.S. Cities with a Global Survey» dans *APA Journal*, winter 1989, p. 24-37.
- OCDE (1995). *L'énergie dans la ville : manuel de bonne gestion locale*, Paris, OCDE, 257 p.